

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-CŒUR

SACRÉ-CŒUR, LE 1^{er} OCTOBRE 2025

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, à la salle Le Cœur du fjord, le 1^{er} octobre 2025, à 19 h, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M^{me} Lise Boulianne
 M^{me} Nada Deschênes
 M^{me} Marie-Chantal Dufour
 Madame Valérie Dufour
 M. Guillaume Lavoie
 M. Philippe Roy

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION 2025-10-355

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

- A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**
- B. Dispense de lecture de l'ordre du jour ;**
- C. Adoption de l'ordre du jour ;**
- D. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025 à 19 h ;**
- E. Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 9 septembre 2025 à 20 h 16 ;**
- F. Acceptation des comptes à payer - Septembre 2025 ;**

G. Dépôt du rapport de l'état de la situation financière au 30 septembre 2025 ;

H. Correspondance :

- a) Correspondance de M^{me} Diana Hovington, directrice générale de Pointe-aux-Outardes, concernant une résolution concernant la Consultation sur le projet maison Canada 2025 du gouvernement du Canada ;
- b) Correspondance de M. Jean-Daniel Lapointe, agent en assurance de dommages de Beneva concernant le Programme classe affaire automobile – Ristourne ;
- c) Correspondance de M^{me} Marie-Ève Beaulieu, vice-présidente au contrôle routier et à la sécurité des véhicules par intérim ;
- d) Correspondance de M. François Gosselin, responsable du groupe Éveil TDL Québec « *Groupe québécois affilié au mouvement international du TDL (RADLD)* » concernant la journée du TDL ;
- e) Correspondance de la Direction régionale Côte-Nord concernant le report de l'échéance pour la conformité au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ;

I. Message et rapports d'activités du maire et des conseillers :

- a. Message du maire ;
- b) Représentation et activités des comités.

J. Administration générale :

- a) Modification salle du conseil municipal ;
- b) Projet de restauration des rives de la rivière Saguenay ;
- c) Inauguration promenade verte ;

K. Hygiène du milieu : (aucun point)

L. Transport :

- a) Représentants de la municipalité aux fins de l'exécution du contrat

M. Urbanisme :

- a) Dépôt rapport des permis émis au mois de septembre 2025 ;
- b) Nomination d'un inspecteur par intérim au département d'urbanisme ;
- c) Demande de dérogation mineure de monsieur Patrick Gauthier ;
- d) Demande de dérogation mineure de madame Chantal Gauthier ;

N. Tourisme :

- a) Dépôt du rapport Gymkhana 2025 ;
- b) Dépôt du rapport Vélo Santé Alcoa ;
- c) Dépôt Rapport du Béluga Ultra Trail ;

O. Culture :

- a) Dépôt du rapport final des Courants Musicaux 2025 ;

- b) Réseau BIBLIO de la Côte-Nord – Contribution municipale ;
- c) Nomination d’un représentant à la table intermunicipal - volet projet culturel ;
- d) Nomination d’un représentant à la table intermunicipal -- volet projet patrimonial ;

P. Loisir :

- a) Ouverture du Gymnase ;
- b) Dépôt du rapport de l’horaire du gymnase

Q. Santé et bien-être :

- a) Paniers de Noël 2025 ;

R. Incendie :

- a) Dépôt du rapport des activités du service incendie pour le mois de septembre ;
- b) Dépôt du rapport de visites résidentielles 2025 ;
- c) Autorisation d’achat de quatre (4) casques de pompier ;

S.Embellissement :

- a) Dépôt du rapport Concours Mon village j’Y vis, je l’embellis ;
- b) Renouvellement d’adhésion des Fleurons du Québec 2026-2027-2028 « Ensemble, reconnaissons vos efforts de verdissement ! »

T. Demande d’appui et de reconnaissance :

- a) Appui à La grande semaine des Tout-petits ;
- b) Projet du gouvernement fédéral Examen du mandat de la Société canadienne des postes ;

U. Demandes d’aide financière :

- a) Demande d’aide financière – École Notre-Dame du Sacré-Cœur ;
- b) Demande d’aide financière comité des bénévoles ;

V. Affaires nouvelles :

- a. _____ ;
- b. _____ ;
- c. _____ ;

W. Période de questions

X. Levée de la séance

Résolution 2025-10-356

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2025, à 19 h, tenue à la salle du conseil, soit accepté tel que rédigé.

Résolution 2025-10-357

Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 9 septembre 2025

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ajournée du 9 septembre 2025, à 20 h 16, tenue à la salle du conseil, soit accepté tel que rédigé.

Résolution 2025-10-358

Acceptation des comptes à payer – Septembre 2025

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des comptes à payer en date du 1^{er} octobre 2025 totalisant **280 727,80 \$** décrits comme suit :

Palement par chèque 169 285,77 \$

Palement par dépôt automatique 83 860,12 \$

Palement par prélèvement automatique 24 853,53 \$

Palement payé d'avance 2 728,38 \$

Dépôt

État de la situation financière au 1^{er} octobre 2025

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés de l'état de la situation financière au 1^{er} octobre 2025.

Correspondance :

- a) Correspondance de M^{me} Diana Hovington, directrice générale de Pointe-aux-Outardes, concernant une résolution concernant la Consultation sur le projet maison Canada 2025 du gouvernement du Canada ;
- b) Correspondance de M. Jean-Daniel Lapointe, agent en assurance de dommages de Beneva concernant le Programme classe affaire automobile – Ristourne ;
- c) Correspondance de M^{me} Marie-Ève Beaulieu, vice-présidente au contrôle routier et à la sécurité des véhicules par intérim ;
- d) Correspondance de M. François Gosselin, responsable du groupe Éveil TDL Québec « *Groupe québécois affilié au mouvement international du TDL (RADLD) » concernant la journée du TDL ;*
- e) Correspondance de la Direction régionale Côte-Nord concernant le report de l'échéance pour la conformité au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ;

Message et rapports d'activités du maire et des conseillers

Le maire, M^{me} Lise Boulianne, fait un résumé de ses activités des dernières semaines.

Monsieur Guillaume Lavoie, conseiller, M^{me} Nada Deschênes, conseillère et Mme Valérie Dufour, conseillère font également un résumé de ses activités des dernières semaines.

Administration générale :

RÉSOLUTION 2025-10-359

Modification salle du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claire Hélène Hovington fait don d'une peinture de M. René Gagnon dont les dimensions du tableau sont 16 pieds et 8 pouces de large par 8 pieds et 8 pouces de haut incluant le cadre;

CONSIDÉRANT QUE le plafond de la salle du conseil n'est pas assez haut pour recevoir la peinture puisqu'il faudrait rehausser une partie du plafond;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux de modification peuvent être réalisés en régie;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la modification du plafond de la salle de conférence.

RÉSOLUTION 2025-10-360

Projet de restauration des rives de la rivière Saguenay

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Julie Bolduc, chargée de projet en aménagement, d'EURÊKO souhaite réaliser un grand projet visant à restaurer les rives tout au long de la rivière Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'action Saint-Laurent ouvre un nouvel appel à projets pour cet automne et EURÊKO souhaite déposer à nouveau une demande de financement, pour un projet de Restauration des rives des tributaires du Parc marin du Fjord du Saguenay - Section Fjord;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau projet serait basé sur les mêmes objectifs que les premiers, mais en ciblant les rivières Sainte-Marguerite, Rivière-Éternité, Saint-Jean et Petit-Saguenay. Les nombreuses fonctions et la diversité des services écosystémiques rendus par les rives sont maintenant reconnues et dans le cadre d'une gestion intégrée de la ressource en eau, le concept de bassin versant ne peut être ignoré. Pour cette raison la protection des tributaires doit être prise en compte dans la protection du Parc marin;

CONSIDÉRANT QU'EURÊKO est à la recherche de contribution en bien et services afin de compléter le montage financier;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sacré-Cœur appuie le projet et s'engage à collaborer avec EURÊKO! pour une

valeur de 1 000 \$ en bien et service qui se traduira par des appuis à la promotion du projet auprès des citoyens concernés par le biais de ses canaux de communications, de mettre à disposition, si besoin, d'une salle pour la tenue d'évènement tel qu'une séance d'information.

Résolution 2025-10-361

Inauguration promenade verte

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire procéder à l'inauguration de la promenade verte le lundi 13 octobre 2025 vers 17 h;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette activité un vin d'honneur, du café, des chocolats chauds, des jus, liqueur, hot dog vapeur, popcorn et barbe à papa seront distribués gratuitement.

CONSIDÉRANT QUE lors de l'activité, le groupe de musique les sabots du nord offriront une prestation aux couts de 800.00 \$ sans taxes;

CONSIDÉRANT QUE la soirée sera clôturée par un feu d'artifice au montant de 2 000 \$ taxes non incluses;

CONSIDÉRANT QUE des fonds doivent être affectés à cet évènement;

CONSIDÉRANT QU'il est requis de procéder à un transfert de fonds de 5 800 \$ du poste 02-590-00-970 vers le poste 02-702-20-493;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la tenue de l'inauguration le lundi 13 octobre 2025 vers 17 h et à cette fin offrir gratuitement un vin d'honneur, du café, des chocolats chauds, des jus, liqueur, hot dog vapeur, popcorn, barbe à papa et retenir les services du groupe Les Sabots du Nord au coût de 800 \$ ainsi que la tenue d'un feu d'artifice au cout de 2 299,50 \$ taxes incluses.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le transfert de fonds de 5 800 \$ du poste 02-590-00-970 vers le poste 02-702-20-493.

Hygiène du milieu : (aucun point)

Transport :

Résolution 2025-10-362

Représentants de la municipalité aux fins de l'exécution du contrat d'entretien des chemins d'hiver

Tel qu'édicte à l'article 3.6 du cahier de charges du contrat d'entretien des chemins d'hiver, il est proposé par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer M. Stéphane Maltais, M. Rodrigue Maltais et M. Jimmy Jacques, représentants de la Municipalité de Sacré-Cœur, aux fins de l'exécution du contrat de l'entretien des chemins d'hiver.

Urbanisme:

Dépôt

Dépôt du rapport des permis émis en septembre 2025

Au mois de septembre 2025, 14 permis ont été émis pour un total annuel de 126 permis.

La valeur des travaux pour le mois s'élève à 298 700 \$ et le montant des permis s'élève à 295 \$.

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport des permis émis de septembre 2025

Résolution 2025-10-363

Nomination d'un inspecteur par intérim au département d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE le poste de technicien en urbanisme est vacant depuis le 18 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sacré-Cœur désire procéder à l'embauche d'un inspecteur au département d'urbanisme par intérim ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'embauche de monsieur Jimmy Jacques à titre d'inspecteur par intérim, et ce, rétroactivement à la date du 18 septembre 2025, et que monsieur Jeannot Lepage, directeur général soit autorisé à poursuivre le versement de la prime.

RÉSOLUTION 2025-10-364

Demande de dérogation mineure de monsieur Patrick Gauthier sur le lot 4 701 070, du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT QUE M. Gauthier fait une demande de dérogation mineure numéro #2025-009 dans le but d'agrandir la remise ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie de la remise est de 29,7 mètres carrés, que le maximum autorisé dans ce cas-ci est de 35.3 mètres² et que M. Gauthier demande 44,6 mètres carrés ;

CONSIDÉRANT QU'UNE dérogation mineure n'est pas un moyen de contourner le plan et les règlements d'urbanisme ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de refuser la demande numéro 2025-009 soumise par monsieur Patrick Gauthier aux fins d'autoriser l'agrandissement de la remise de 14,9 mètres carrés.

RÉSOLUTION 2025-10-365

Demande de dérogation mineure de M^{me} Chantal Gauthier sur le lot 4 700 407,

du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Gauthier désire démolir le chalet existant et le reconstruire;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Gauthier a fait une demande de dérogation mineure numéro #2025-011 pour augmenter la hauteur du chalet à 25 pieds 4 ” 1/2 au lieu de 14 pieds;

CONSIDÉRANT QUE selon le projet de loi #226, ce bâtiment est dérogatoire;

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.3.1 sur le remplacement des constructions dérogatoires du règlement de zonage # 210, la reconstruction, la réfection de tout bâtiment détruit volontairement ou involontairement ou devenu dangereux ou ayant perdu plus de la moitié de sa valeur par suite d'un incendie ou de quelque autre cause peut être effectuée sur la même assise, le même emplacement et pour la même utilisation si les travaux de reconstruction débutent à l'intérieur d'une période de 12 mois à compter de la date de destruction et si les autres exigences des règlements en vigueur dans la municipalité sont respectées.

Malgré ce qui précède, une construction dérogatoire existante visée par la Loi 226 (Loi concernant la Municipalité de Sacré-Cœur) et localisée à l'intérieur de la zone 40-REC peut être remplacée par une autre construction dérogatoire, à la condition que les dimensions, la superficie au sol et la hauteur du bâtiment ne soient pas augmentées. De plus, le remplacement d'une construction dérogatoire ne doit pas avoir pour effet d'aggraver la situation dérogatoire en augmentant son empiètement sur la rive.

CONSIDÉRANT QUE d'augmenter la hauteur du bâtiment pourrait occasionner un préjudice sérieux aux voisins ;

CONSIDÉRANT QUE d'autres solutions pourraient être envisagées;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de refuser la demande numéro 2024-011 soumise par madame Chantal Gauthier aux fins d'augmenter la hauteur de leur construction à 25 pieds 4”1/2.

Tourisme :

Résolution 2025-10 -366

Dépôt du rapport Gymkhana 2025

CONSIDÉRANT QUE le comité du Gymkhana a déposé son rapport d'activité;

CONSIDÉRANT QU'un surplus a été réalisé pour l'édition 2025 au montant de 4 773,72 \$;

CONSIDÉRANT QUE selon la résolution 2025-08-298, le surplus de l'activité sera conservé dans un fonds dédié au gymkhana pour la prochaine édition;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le directeur général à conserver aux états financiers 2025 un fonds affecté au Gymkhana pour le surplus réalisé de 4 773,72 \$ afin qu'il puisse être utilisé dans les prochaines éditions.

Dépôt

Dépôt du rapport Vélo Santé Alcoa

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du Dépôt du rapport Vélo Santé Alcoa 2025.

Dépôt

Dépôt du Rapport du Béluga Ultra Trail 2025

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du Dépôt du Rapport du Béluga Ultra Trail 2025.

Culture :

Dépôt

Dépôt du rapport des Courants Musicaux

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du Dépôt du rapport final des Courants Musicaux 2025.

Résolution 2025-10-367

**Réseau BIBLIO de la Côte-Nord – Contribution municipale
pour l'année 2026**

CONSIDÉRANT la correspondance de M^{me} Marie-Soleil Vigneault, directrice générale de Réseau BIBLIO de la Côte-Nord, datée du 25 septembre dernier, dans laquelle est mentionné que la corporation du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord a convenu que la contribution des municipalités affiliées sera de 4,16 \$ par habitant pour l'année 2026 et que les Affaires municipales et de l'Occupation du territoire établit à 1 710 habitants la population de notre municipalité en 2026.

PAR CE MOTIF, il est proposé par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la contribution municipale pour l'année 2026 pour un montant de 8178,86 \$, taxes incluses et les frais pour le système intégré de gestion de bibliothèque « Symphony » pour un montant de 660,00 \$, taxes incluses : les coûts étant appropriés à même le budget régulier 2026.

Résolution 2025-10-368

**Nomination d'un représentant à la table intermunicipale – Volet
programmation culturelle**

CONSIDÉRANT QUE la Table intermunicipale culturelle – volet programmation culturelle vise à favoriser la concertation entre les municipalités participantes pour le développement et la mise en œuvre d’activités culturelles régionales ;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche collaborative comprend quatre rencontres annuelles permettant de partager les expertises, coordonner les initiatives et bonifier l’offre culturelle sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite assurer une représentation active et engagée au sein de cette Table ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents que madame Annie Manning, agente de développement communautaire soit la représentante de la municipalité à la table intermunicipale – Volet programmation culturelle.

Résolution 2025-10-369

Nomination d’un représentant à la table intermunicipale – projet patrimonial

CONSIDÉRANT QUE la Table intermunicipale – volet projet patrimonial vise à favoriser la concertation entre les municipalités participantes pour la mise en valeur, la protection et la transmission du patrimoine culturel régional ;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche collaborative comprend quatre rencontres annuelles permettant de partager les expertises, coordonner les initiatives et soutenir les projets liés au patrimoine matériel et immatériel ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite assurer une représentation active et engagée au sein de cette Table afin de contribuer à la valorisation du patrimoine local ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents que madame Annie Manning, agente de développement communautaire soit la représentante de la municipalité à la table intermunicipale – Volet projet patrimonial.

Loisir :

Résolution 2025-10-370

Ouverture du Gymnase

CONSIDÉRANT QUE les demandes d’utilisation du gymnase ont été reçues et traitées ;

CONSIDÉRANT QUE les activités prévues sont prêtes à débiter ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Roy et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que les activités du gymnase débutent officiellement le **20 octobre 2025**;

QUE M^{me} Lise Deschênes soit mandatée pour veiller au bon déroulement des activités.

Dépôt du rapport horaire du gymnase

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du Dépôt de l'horaire du gymnase 2025-2026.

Santé et Bien-être :

Résolution 2025-10-371

Paniers de Noël

CONSIDÉRANT QU'il y aura une campagne de panier de Noël 2025;

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques années, la municipalité de Sacré-Cœur bonifie le contenu des paniers de Noël des demandes reçues pour Sacré-Cœur pour un montant de 75,00 \$ en denrées;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation de la Commission scolaire de l'Estuaire propose diverses offres pour un souper d'Halloween;

CONSIDÉRANT QU'il serait judicieux de contribuer à cette fondation par l'achat de souper et de sauce à spaghetti pour un montant de 420,00 \$ lesquels repas et sauces pourront être remis à des familles en besoins;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de bonifier chaque demande de paniers de Noël reçus pour Sacré-Cœur d'un montant de 75,00 \$ en denrée.

Incendie :

Dépôt

Dépôt du rapport d'activité du mois de septembre en incendie

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport d'intervention et des activités du service incendie pour le mois de septembre 2025.

Dépôt

Dépôt du rapport des visites résidentielles 2025

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport des visites résidentielles 2025.

RÉSOLUTION 2025-10-372

Autorisation d'achat de quatre (4) casques de pompier

CONSIDÉRANT QUE l'achat des casques est prévu au budget 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE les équipements doivent être changés au 10 ans ;

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'acheter quatre (4) casques de sapeur-pompier structurel Series au montant de 1 920,00 \$ taxe non incluse ;

PAR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de quatre (4) casques de sapeur-pompier structurel Series au montant de 2 207,52 \$ taxe incluse.

Embellissement :

Dépôt

Dépôt du rapport du concours « Mon village, j'y vis, je l'embellis! »

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés
Dépôt du rapport du concours « Mon village, j'y vis, je l'embellis ! »2025.

Résolution 2025-10-373

Renouvellement d'adhésion des Fleurons du Québec 2026-2027-2028
« Ensemble, reconnaissons vos efforts de verdissement! »

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement aux Fleurons du Québec pour les années 2026-2027-2028 est au cout de 1 589,00 \$ taxes non incluses ;

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2026-2027-2028 des Fleurons du Québec au montant de 1 826,95 \$ taxes incluses : le coût étant approprié à même le budget régulier 2026.

Appui :

Résolution 2025-10 -374

Appui à La grande semaine des Tout-petits

CONSIDÉRANT QUE la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025 sous le thème :

« 10 ans d'ascension et encore tant à gravir! Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet. »

CONSIDÉRANT QUE cette initiative vise à faire de la petite enfance une priorité de société;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité appuie officiellement la Grande semaine des tout-petits 2025;

QU'un lever de drapeau thématique ait lieu devant l'édifice municipal le 17 novembre;

QUE le maire ou la mairesse prononce un mot d'engagement envers les tout-petits;

QUE les services de garde éducatifs du territoire soient invités à participer à cette cérémonie;

QUE des carrés-doudous soient distribués aux enfants et aux participants pour symboliser l'appui à la petite enfance;

QUE la municipalité relaie le message de la GSTP sur ses plateformes numériques et encourage la participation citoyenne.

Résolution 2025-10-375

**Projet du gouvernement fédéral : Examen du mandat de la
Société canadienne des postes**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a annoncé la tenue d'un examen du mandat de la Société canadienne des postes qui aura lieu du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2026, comme suit :

En théorie, des consultations publiques peuvent être menées afin d'examiner le Protocole du service postal canadien (2009) et d'obtenir le pouls de la population canadienne quant à leurs besoins et à leur utilisation du service postal. Si une consultation était nécessaire, l'objectif serait d'obtenir les points de vue des Canadiens et des parties prenantes pour redéfinir la vision axée sur le service de Postes Canada, dans un contexte où le paysage de l'industrie postale a changé, les besoins des Canadiens ont évolué et le volume de courrier et de lettres a considérablement diminué au point de miner la viabilité de Postes Canada.¹

CONSIDÉRANT QUE le plan actuel n'indique pas qu'il y aura des consultations publiques ni une participation de l'ensemble des parties prenantes, et attendues que le processus et le cadre de référence de l'examen du mandat n'ont pas encore été annoncés;

CONSIDÉRANT QUE le récent rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail a recommandé des coupes de service sous forme de fermeture de bureaux de poste et de réactivation du programme de remplacement des boîtes aux lettres par des boîtes postales communautaires du précédent gouvernement fédéral conservateur;

¹ Secrétariat du Conseil du Trésor (2025). « Consultations auprès des Canadiens », Canada.ca
<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/consultations/consultationdescanadiens.html>. Consulté le 5 septembre 2025. Termes entrés dans la barre de recherche « Examen de la Société canadienne des postes ».

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement doit connaître le point de vue des municipalités sur les questions les plus importantes, comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible et ainsi assurer le maintien des bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE La Municipalité de Sacré-Coeur écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, pour lui demander de reporter la tenue de l'examen du mandat de Postes Canada tant et aussi longtemps que les activités de Postes Canada ne seront pas stabilisées, que l'incidence de la hausse du prix des timbres ne se sera pas fait sentir et que les volumes de colis ne seront pas le reflet réel de la demande de ce secteur d'activités;

QUE Municipalité de Sacré-Coeur inclue dans sa lettre au ministre Lightbound que tout examen de Postes Canada et du Protocole du service postal canadien soit tenu de manière transparente, publique et approfondie, et comprenne des audiences publiques auxquelles participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada;

QUE la Municipalité de Sacré-Cœur soumette un mémoire ou participe aux audiences afin de donner son point de vue dans le cadre du processus d'examen du mandat de Postes Canada.

QUE cette résolution soit envoyée :

- Joël Lightbound, ministre de la Transformation du gouvernement, des Services publics et de l'Approvisionnement,
- Marilène Gill, députée fédérale de la Côte-Nord ;

QU'une copie de votre résolution aux personnes suivantes :

- Jan Simpson, présidente nationale, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ;
- Rebecca Bligh, présidente, Fédération canadienne des municipalités

Demandes d'aide financière :

Résolution 2025-10-376

Madame Nada Deschênes déclare son intérêt pour ce dossier et se retire de la discussion

Demande d'aide financière – École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, datée du 16 septembre dernier ;

CONSIDÉRANT QU'une collation saine peut représenter une source énergétique importante tout en permettant de consommer des aliments différents

CONSIDÉRANT l'École-Notre-Dame-du-Sacré-Cœur demande une aide financière afin d'offrir d'une collation du lundi au jeudi aux élèves de la maternelle à la 6^e année ;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De refuser la demande d'aide considérant que grâce à une nouvelle mesure ministérielle, le vendredi, ils offrent des berlingots de lait au chocolat à tous les élèves.

D'accepter la demande d'aide financière en offrant un montant de 500 \$ afin d'offrir des collations saines aux élèves.

Affaires nouvelles :

RÉSOLUTION 2024-10-377

Demande d'aide financière comité des bénévoles

CONSIDÉRANT QUE le comité des bénévoles de Sacré-Cœur est un organisme sans but lucratif qui œuvre auprès des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le comité désire offrir à leurs membres des prix de présence lors de la fête des aînés en octobre prochain ainsi que pour celle de Noël ;

CONSIDÉRANT QUE le comité demande une contribution financière à la Municipalité afin de supporter ces journées ;

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir au comité des bénévoles de quatre (4) bons d'achat local pour offrir à leurs membres des prix de présence lors de la fête des aînés en octobre prochain ainsi que pour celle de Noël: le coût étant approprié à même le budget régulier 2025.

RÉSOLUTION 2024-10-378

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nada Deschênes que la séance soit levée à 20 h 05.

Lise Boulianne, maire
greffier-trésorier

Jeannot Lepage, directeur général et

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE
TOUTES LES RÉOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-
VERBAL.

Lise Boulianne, maire